





A Toulouse, le 21 Mars 2008

Compte rendu de la réunion des délégués du personnel - Toulouse

1. EMPLOI & PLAN DE CHARGE

	Cornebarrieu	Gimont	<u>Périole</u>	
Cadres	14	1	292	<u> </u>
ETAM	105	34	486	├ 1186CDI
Ouvriers	58	57	139	P
CDD	14	7	60	
Alternance	6	3	19	
Travailleurs temporaires	48	7	93	

Actuellement nous avons du personnel en déplacement :

0	12 personnes chez AIRBUS
0	13 au Brésil chez LdB
0	4 en Tchéquie chez LLV
0	1 aux Etats-Unis à SEATTLE
0	1 en Corée du Sud chez KAL

Récapitulatif du nombre d'heures effectuées au mois de février 2008 par secteur d'activité

Fabrication structure	294 600
BO-traçage	830
Etude structure	32 500
Etude électronique	2 100
Fabrication électronique	1 020

«Concernant l'évolution de l'emploi, le plateau chez AIRBUS sur l'A350 devrait passer rapidement de 12 à 40 salariés. A terme, nous recherchons un emplacement en interne sur Périole qui devrait nous permettre d'avoir un plateau complet pour les études de ce tronçon.

La reprise des sites AIRBUS de Méaulte et St Nazaire-ville dans le groupe est un des volets du projet appelé « zéphir » par EADS. Pour mener à bien ce projet, la société Latécoère doit organiser sa structure afin d'assurer la continuité de la production le jour J. A ce titre, nous prévoyons un plan d'embauche important essentiellement avec du personnel : d'études, d'achat, d'informatique. Si tout se passe suivant le planning prévu, il faudrait que nous soyons prêts à la mi-année. Nous estimons le nombre d'embauche à 150 personnes qui seront affectées au site de Périole.

En ce qui concerne l'évolution des plans de charges, l'élément marquant du mois de Février a été la livraison de la porte cargo du B777 en temps et en heure. La société a reçu les félicitations de son client Boeing.»

2. PRUD'HOMME

Les élections des représentants au conseil de prud'homme auront lieu le 3 décembre 2008. Avez-vous effectué un recensement des électeurs et quand afficherez-vous les listes ?

Réponse Direction

«Les services des ressources humaines ont réalisé le recensement. Cette liste ne sera pas affichée mais comme prévu par les textes législatifs, elle est à disposition des partenaires sociaux.»

3. 5EME SEMAINE DE CONGES

Le personnel ayant travaillé pendant cette période devait se voir attribuer une prime de panier compensant la fermeture du restaurant d'entreprise. Celle-ci devait être versée fin janvier. Où en sommes-nous ?

Réponse Direction

«Une partie du rattrapage a été effectué, le service paie passera le reste sur les bulletins de salaire du mois de mars.»

4. DEPLACEMENT

Un certain nombre de personnel ont été approché pour le déplacement chez BOMBARDIER au Canada. Quels sont les modalités de déplacement ?

Réponse Direction

«Effectivement nous nous préparons pour organiser un déplacement au Canada. Il s'agit en fait, si nous signons ce contrat, d'une expatriation de 3 ans chez Bombardier sur les portes du CSERIES Nous prévoyons une équipe mixte Latécoère/Latecis. Le personnel volontaire doit contacter Mr A. Pernin qui traite les modalités de ce dossier.»

5. PRIME

Vu le taux de la participation, le syndicat Force Ouvrière vous demande le versement d'une prime compensatoire exceptionnelle comme cela a été attribué chez AIRBUS l'année dernière.

Réponse Direction

«Le versement de la participation à un caractère aléatoire, cette année le résultat de la formule légale donne un résultat négatif. A contrario, le montant nul de la réserve spéciale de participation a permis d'obtenir un déplafonnement du montant distribuable de l'intéressement qui passe de 1 637 931€ en 2006 à 2 618 399€ en 2007, soit une augmentation de 59,86%. Cette année, AIRBUS ne versera pas de participation ni d'intéressement. Nous ne verserons pas de prime exceptionnelle.»

6. ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

Le gouvernement va statuer sur un nouveau texte concernant le lundi de Pentecôte. Allons-nous l'appliquer chez Latécoère ?

Réponse Direction

«Le texte a été déposé le 7 février et il doit être discuté au parlement le 26 mars, si tout ce passe comme prévu, il serait applicable le 2 mai. Je vous propose de discuter de ce sujet lors de la réunion de ce même mois.»

Le jour férié du jeudi de l'ascension tombe le même jour que le jour férié du 1er mai. Comment allezvous rémunérer cette période chez Latécoère ?

Réponse Direction

«Nous avons déjà eu ce cas en 1987 ou le lundi de pentecôte tombait un 8 mai. Ce jour étant férié et chômé, la rémunération est maintenue.»

7. CLAUSE DE RENDEZ VOUS

Par courrier du 17 mars le syndicat FORCE OUVRIERE vous a demandé de bien vouloir appliquer au plus tôt l'alignement sur la clause de rendez-vous d'AIRBUS France, pour les salariés des trois sites de la Société. Quand comptez-vous appliquer cette revalorisation de 0,7%?

Réponse Direction

«Nous avons convoqué les partenaires sociaux signataires sur ce point vendredi 21 mars. La société Latécoère s'alignera sur la politique d'AIRBUS.»

L'équipe des délégués du personnel FO termine son mandat avec cette dernière réunion.

Pendant quatre ans les sujets défendus ont été divers :

- l'application du code du travail, de la convention collective,
- l'organisation du temps de travail,
- les congés,
- la situation de l'emploi, des plans de charge
- etc...

En fait, toutes vos réclamations quelles soient individuelles ou collectives.

Une nouvelle équipe FO se présente à vos suffrages pour vous représenter auprès de la Direction et vous informer des réponses quelle a obtenu.

Pour continuer et amplifier notre action,

VOTEZ et FAITES VOTER FO